



LA REVUE ET L'INNOV

IV - DES APS A L'EPS : QUEL OBJET D'ENSEIGNEMENT POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ?

Une didactique n'existe que corrélativement à un objet : il n'y a donc que des didactiques particulières, dites encore disciplinaires, dans la mesure où elles renvoient à des contenus (d'enseignement) spécifiques.

INTRODUCTION

I - PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

(cf. EPS 192)
Les hypothèses
La méthodologie

II - LES SOURCES INSTITUTIONNELLES DE L'INNOVATION DIDACTIQUE

Qui écrit ?
Du monopole aux concurrences :
- la dynamique de l'innovation
- l'âge d'or de l'ENSEPS
- l'amorce du changement

III - PLACE DES ARTICLES DIDACTIQUES DANS LA REVUE EPS

(cf. EPS 194)
Les données quantitatives
Les étapes de la didactique des APS

IV - DES APS A L'EPS : QUEL OBJET D'ENSEIGNEMENT POUR L'EDUCATION PHYSIQUE

L'éducation physique et sportive
De l'objet culturel à l'objet
d'enseignement :
- les classifications ou l'illustration par
l'exemple
- l'espace scolaire des pratiques d'APS

V - DE L'OBJET D'ENSEIGNEMENT AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Le traitement didactique :
- enseigner et apprendre
- les modèles didactiques
La didactique de l'athlétisme et des
sports collectifs
Conclusion générale

Quel est, alors, l'objet d'enseignement de l'EP ? Question essentielle qui, historiquement, a reçu des réponses nuancées. Aujourd'hui, encore, elle est source de profondes divergences : pour certains, c'est le sport en tant que pratique sociale qui doit être le support de l'action didactique, pour d'autres c'est le système des sciences qui désigne le mouvement, la motricité comme objet d'enseignement (cf. encadré).

L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Entre 1950 et 1982, pour 514 articles didactiques répertoriés, nous avons identifié 63 APS fournissant la matière de 570 illustrations didactiques. Par APS, nous entendons la plus petite unité de pratique d'une activité ayant ses règles propres : le football, la gymnastique au sol, le saut en hauteur... Mais, une même APS peut faire l'objet de plusieurs articles dans l'année (par exemple : deux articles didactiques pour le rugby en 1950) ou pour une période donnée (exemple : six articles didactiques sur le rugby entre 1950 et 1960).

Nous parlerons dans ce cas « d'illustrations didactiques ».

Inversement, un même article didactique (UAD) peut traiter de plusieurs APS : par exemple dans la revue EPS n° 1 (1950), sont simultanément concernées différentes spécialités athlétiques : courses, sauts, lancers.

Il y a une très nette tendance à l'enrichissement et à la diversité de l'objet d'enseignement de l'EP : il couvre 31 APS différentes entre 1950 et 1960, puis 41 et 52 pour les deux périodes suivantes, 1961, 1971, 1972, 1982. On doit cependant constater que le nombre moyen des illustrations didactiques par APS diminue sensiblement entre 1950 et 1982. Comment l'expliquer ? D'une part, la diversification des APS didactisées correspond à un émiettement des articles

DE L'OBJET CULTUREL A L'OBJET D'ENSEIGNEMENT

Didactique ou didactiques ? Ainsi parle-t-on de la didactique de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et l'on regroupe cet ensemble sous l'expression didactique du français. On pourrait différencier les didactiques de l'arithmétique, de la géographie, de la mécanique, de la biologie... pour accéder à la didactique des mathématiques, de la physique et, plus généralement encore à la didactique des sciences. A un ultime degré, on n'évoquera plus que la didactique. Comme le soulignent F. Halbwachs et G. Vergnaud : « les notions générales qu'on peut donner à propos de la didactique deviennent plus riches quand on prend un domaine plus particulier, et plus le domaine est particulier, on peut dire de choses » [3]. Ainsi, le point de vue général expose-t-il au risque d'occulter toute spécificité, et cela reste vrai pour l'éducation physique, particulièrement lorsqu'il s'agit d'identifier l'objet de son enseignement. Or, l'objet d'enseignement exprime l'objet culturel tout comme l'Education est une expression de la Culture (G. de Landsheere). C'est d'ailleurs bien dans ces conditions qu'une discipline d'enseignement peut figurer dans les programmes scolaires ; il faut qu'elle ait une représentativité culturelle, c'est-à-dire un certain degré de dignité, de légitimité, (qu'ont perdu aujourd'hui le latin, le grec ou la rhétorique) de généralité (le breton ou la pelote basque ne peuvent avoir qu'une représentativité culturelle régionale). Or, ce qui est rare ne peut, par définition, être rendu obligatoire. Mais il faut encore que cette discipline d'enseignement ait une utilité : le législateur ne saurait faire entrer dans les programmes d'enseignements des activités inutiles ou dont les finalités et objectifs seraient en contradiction avec l'idée qu'il se fait des rapports de l'homme et de la société. Il y a donc nécessairement un rapport explicite entre une discipline d'enseignement et le système des finalités que poursuit l'Ecole. Il suffit de penser aux conditions d'introduction d'un nouvel enseignement dans les programmes scolaires (l'informatique par exemple) ou de réapparition d'un enseignement (l'instruction civique, la morale). A quel objet culturel se réfère l'éducation physique ? Selon quelles opérations cet objet culturel est-il transformé en objet d'enseignement. Qu'il s'agisse du « mouvement » qui trouve ses assises culturelles dans le système des sciences (ensemble des savoirs et connaissances le concernant) ou des APS qui renvoient à leur pratique sociale, l'objet d'enseignement de l'EP n'exprime qu'une partie de l'objet culturel : l'Ecole ne peut jamais offrir toute la richesse et la diversité de la Culture, ni la faire vivre dans sa forme existentielle et contextualisée. L'identification d'un objet d'enseignement repose sur des choix.

eps

ACTION DIDACTIQUE

1950-1982

PAR PIERRE ARNAUD 3^e PARTIE



Il y a une très nette tendance à la diversification de l'objet d'enseignement de l'EP.

didactiques : une même APS donne lieu à un article, parfois deux, plus rarement trois ou quatre dans la même année. D'autre part, les articles didactiques correspondant à des groupements de spécialités sont de plus en plus rares (cf. tableau 1).

Il semble donc que le travail de didactisation s'opère de plus en plus sur des spécialités au détriment d'approches plus globales, ce qui traduit une évolution dans les approches éducatives du sport. Par exemple, l'ensemble des sports collectifs plus l'athlétisme et la gymnastique voient leur représentativité

baisser régulièrement : 64 % de 1950 à 1960, 51 % de 1961 à 1971, 40 % de 1972 à 1982. Ceci profite essentiellement aux activités de pleine nature (APPN) qui voient leur représentativité passer successivement de 6,45 % (1950-1960) à 17,07 % (1961-1971), enfin à 26,92 % (1972-1982). Ce déclin relatif des sports de base pourrait s'expliquer par la marginalisation de l'athlétisme qui est dépassé en pourcentage d'illustrations didactiques par les APPN entre 1972 et 1982 et pratiquement rejointe par les APEX (nous y reviendrons en fin de ce chapitre).

Cependant, il resterait à démontrer que cette réalité « littéraire » correspond à

celle du terrain. Tout d'abord la nature des équipements des établissements scolaires accentue la pratique des sports de base ; ensuite, la montée des APPN s'explique moins par une transformation radicale des pratiques éducatives que par l'incursion de témoignages de plus en plus nombreux en provenance d'établissements bénéficiant d'un environnement géographique privilégié.

La différenciation et l'augmentation des APS didactisées (et donc l'extension de l'objet d'enseignement de l'EP) profite essentiellement aux activités non traditionnelles et, dans une moindre mesure, à la gymnastique.

DE L'OBJET CULTUREL A L'OBJET D'ENSEIGNEMENT

Il reste à expliciter les modalités du passage de l'objet culturel (les pratiques sociales d'APS) à des objets d'enseignement (les pratiques scolaires d'APS qui désignent l'EP). Devant la diversité des pratiques sociales (quantitativement, en nombre de spécialités pratiquées ; qualitativement, en rapport avec les manières de les pratiquer), il y a nécessité d'un choix qui est le plus souvent effectué par une classification dont l'objectif est d'établir des rapports d'intelligibilité entre les APS. Dans le même temps, les APS ainsi retenues sont rapportées à un système de finalités qui a pour fonction de les légitimer.

Tableau 1 : groupement des articles didactiques par spécialité

Articles didactiques (UAD)	1950 1960	1961 1971	1972 1982
Sports collectifs en général	15	9	3
Athlétisme en général	8	1	3

Les classifications ou l'illustration par l'exemple

Le but des classifications pédagogiques est bien d'introduire des rapports de similitude entre les APS, donc une intelligibilité permettant d'illustrer des formes privilégiées de relation au corps et aux pratiques sportives. Nous avons eu tout naturellement recours à la classification proposée par la programmation de 1968. Elle nous permet d'observer si les pourcentages attribués à chaque activité (répartition moyenne des séances) sont respectés par la politique rédactionnelle de la Revue EPS.

En mettant en rapport les trois titres de la programmation de 1967 avec le nombre d'illustrations didactiques relevées dans la Revue EPS, nous pouvons constater un équilibre relatif entre les différents titres :

- maîtrise du milieu, 39,9 % d'illustrations didactiques de 1950 à 1982 ;
- développement de la conduite motrice, 25,3 % d'illustrations didactiques de 1950 à 1982 ;

- développement des facteurs psychologique et sociologique de la conduite, 34,9 % d'illustrations didactiques de 1950 à 1982.

En regardant plus finement l'évolution de chaque titre, dans le temps, nous observons des transformations qui, cependant, n'affectent pas l'équilibre des titres entre eux :

- maîtrise du milieu ; sur 33 années, ces activités conservent la première place quant aux illustrations didactiques ; elles le doivent à leur position dominante entre 1950 et 1971, puis à l'essor des APPN à partir de 1972. Il faut cependant, pour la période 1972-1982, remarquer leur déclin ;

- développement de la conduite motrice ; entre 1972 et 1982, ces activités sont, dans des proportions remarquables, beaucoup plus représentées quant aux illustrations didactiques. Une attention nouvelle à soi [1], un développement important des activités physiques « douces » qui requièrent, de la part de l'élève un meilleur contrôle de soi, sont-ils à l'origine de cet essor ?

- développement des facteurs psychologique et sociologique de la conduite ; sa stabilité tout au long des 33 années révèle la place importante que les professeurs d'EP accordent aux activités de coopération et d'opposition, illustrant ainsi la place privilégiée de la sociabilité et de la socialisation dans les finalités de l'EP.

Le développement des activités fortement psychologisées par le biais de la maîtrise et du contrôle ne correspond pas pour autant à l'abandon des activités traditionnelles.

Mais, nous retiendrons que l'extension

de l'objet d'enseignement à un nombre d'APS toujours plus grand correspond à une transformation de son statut : à l'esthétisation des pratiques s'ajoutent des objectifs de socialisation.

Il reste que ces tendances n'affectent pas l'équilibre entre les trois grands titres de la programmation, d'où cette idée que la Revue renforce la conviction que l'EP doit développer harmonieusement toutes les composantes de la personnalité. Nous ne sommes pas convaincus en particulier par le déclin (apparent) des sports traditionnels. Certes, gymnastique, athlétisme et sports collectifs restent, nous l'avons dit, fortement implantés dans les établissements. Mais la tendance actuelle à privilégier les APPN et

les APEX offre quelque chose d'illusoire. Même si la Revue EPS s'en fait largement l'écho, il reste que ces activités sont encore marginalisées dans les établissements scolaires. Surtout, il nous apparaît qu'il n'y a pas de différence de nature entre un 100 mètres plat, un 1 500 mètres, une épreuve de slalom ou de descente à ski ou en canoë kayak. Il s'agit dans tous ces cas d'effectuer une performance qui implique un rapport au corps de type compétitif et athlétique [2]. Il est donc important d'envisager la construction d'une autre classification qui prenne en compte les rapports existentiels qui tient le sujet à la pratique des APS (cf. encadré).

En bref, nous dirons que si les modèles

CLASSIFICATION (1) DES APS SELON LES MODELES EXISTENTIELS DE RELATIONS

Hypothèse : Cette classification implique une conception de l'EPS selon laquelle sa mission éducative consiste à faire vivre, sous formes d'expériences vécues, chacun des modèles existentiels sur la durée de la scolarité obligatoire énoncés ci-dessous.

MODELE ATHLETIQUE	Implique un engagement total de la personne en vue d'une performance mesurée. Domine la notion de rendement et d'efficacité. Milieu normalisé, athlétisme, course d'orientation de compétition, natation, aviron, canoë-kayak, ski de fond, ski de descente, ski de slalom, patinage de vitesse, cyclisme, haltérophilie, etc.
MODELE GYMNIQUE	Implique une prestation pour être vu et jugé, avec dominante prise de risque. La notion de record est relative ou absente. Domine le contrôle de soi, la maîtrise de l'équilibre et de l'espace. Gymnastique au sol, aux agrès, plongeur, ski acrobatique, trampoline, parachutisme, etc.
MODELE ESTHETIQUE	Implique une prestation qui cherche à communiquer une émotion, une sensibilité entre un émetteur et un récepteur. Proche de l'art. Danses classique et moderne, expression corporelle, ballet nautique, mime, etc.
MODELE LUDIQUE	Implique que le jeu constitue le fondement de l'activité. Il y a multiplication des communications et des contre communications motrices (P. Parlebas). Tous les sports collectifs : rugby, football, handball, basket-ball, volley-ball, hockey sur gazon ou sur glace, water polo, base-ball, etc., les jeux traditionnels, etc.
MODELE AGONISTIQUE	Implique un combat direct ou médié par un engin entre deux adversaires. Domine la notion d'opposition duelle. Mettre l'adversaire en difficulté. Tous les sports de combat, et les affrontements à distance, tennis, tennis de table, escrime, frisbee, boomerang, etc.
MODELE EXPLORATOIRE	Implique la découverte du milieu, la prise de risque calculée, la forte incertitude. Domine les activités en milieu naturel, toutes les activités qui exigent une adaptation constante aux variations du milieu physique, une connaissance du milieu. Escalade, ski de randonnée, descente de rivière à la nage, plongée sous-marine, spéléologie, voile, surf, planche à voile, hébertisme, descente de rivière en canoë.
MODELE REFLEXIF	Implique l'exigence d'une très grande concentration, presque un recueillement. Domine un contrôle aigu de soi. Relaxation, yoga et activités similaires, tir à l'arc, la carabine, au pistolet, etc.

(1) Classification suggérée par notre collègue Georges Guyotot [2] et réalisée en tenant compte des idées directrices qu'il nous a fournies.



athlétique, ludique, gymnique, constituent les bases de l'enseignement de l'EP, ils représentent chacun l'un des grands types de la relation que peut entretenir le sujet avec le milieu extérieur normalisé, avec autrui et avec lui-même. Ainsi, en dépit du caractère formel de toute classification, il apparaît que pendant ces trente-trois années, la tradition l'a largement emporté sur la novation. L'objet d'enseignement n'a jamais cessé de se rapporter aux mêmes modèles existentiels, même si, sous prétexte de modernisation, il a pu renouveler tout ou partie des APS supports. Ainsi, avec un machiavélisme consommé, les professeurs d'E.P. ont su, arguant du fait que l'évolution de la pratique sociale des APS n'était pas sans effet sur l'attitude des élèves, sur leurs motivations, joindre l'utile à l'agréable et préserver l'essentiel en cédant sur l'accessoire.

L'ESPACE SCOLAIRE DES PRATIQUES D'APS

Si l'école doit être ouverte sur la vie, si l'EP doit donner le goût et le besoin d'une pratique régulière des APS et préparer l'élève à assumer ses loisirs, il est indispensable d'examiner les rapports entre les APS scolaires et celles qui sont pratiquées en dehors de l'école.

► L'olympisme scolaire

Si nous écartons de notre dénombrement les pratiques sportives au sein des fédérations affinitaires, nous constatons qu'il existe en France au 31-12-1981 :
- 23 fédérations sportives olympiques et
- 46 fédérations sportives non olympiques.

Or, en trente-trois ans, la Revue EPS a couvert un nombre d'APS (n=63) appartenant à 19 fédérations olympiques (seules ne figurent pas : l'escrime, le pentathlon moderne, les sports équestres et le tir) et à 15 fédérations non olympiques. Quelle meilleure illustration de l'emprise des sports olympiques sur l'EP.

Les sports fédéralisés les mieux implantés à l'école restent sans conteste l'athlétisme, la gymnastique, la natation et le football, alors que leur diffusion dans la population (à l'exception du football) reste tout à fait marginale. Ainsi, n'y a-t-il guère d'homogénéité entre l'image des pratiques d'APS en dehors de l'école et celle de l'EP.

C'est dire que la pratique sociale n'affecte guère l'objet d'enseignement de l'EP : ce qui semble prouver que l'Ecole a sa propre logique éducative. On peut alors s'interroger sur la capacité de l'EP à innover puisqu'elle perpétue l'image de marque des sports les plus populaires et les plus codifiés. Suscitant la conformité plutôt que la créativité, la dépendance à des normes plutôt que l'expression des différences, l'EP banalise la culture physique. Alors l'Ecole place les élèves devant la partie la plus « distinguée » de la culture intellectuelle, elle impose au contraire un rapport de vulgarité à la culture physique. Les APS sont à l'EPS dans la situation inverse de la culture littéraire par rapport à l'enseignement du français.

► Des normes de consommation

Le mode de groupement des APS que nous avons jusque-là adopté répond à des critères strictement pédagogiques en rapport avec les conditions réelles d'enseignement. On ne peut nier, en effet, que la programmation et donc le choix des APS supports sont déterminés par

les installations dont dispose l'équipe pédagogique.

Nous avons par ailleurs fait l'hypothèse que les pratiques d'APS s'introduisaient d'autant plus facilement à l'école qu'elles exigeaient un investissement financier peu important. Normes spatiales et normes de coût seraient alors au principe même des possibilités de didactisation des APS. Normes de coût, car une APS sera d'autant plus facilement choisie qu'elle exige un investissement financier peu important par élève. Normes spatiales, car une APS sera d'autant mieux acceptée par l'institution scolaire qu'elle permettra un contrôle plus aisé des élèves.

On doit donc considérer que si la relation APS-EPS est significative de l'ouverture de l'Ecole sur la vie, les normes spatio-économico-pédagogiques sont freinatrices de changement. Sauf à envisager un auto-financement par les élèves ou l'attribution de subventions, nombre d'APS sont condamnées à être marginalisées. Si l'on ajoute à cela les contraintes administratives et pédagogiques, il est peu probable d'envisager avec optimisme le renouvellement de l'objet d'enseignement de l'EP.

Que les sports collectifs, la gymnastique et l'athlétisme soient considérés comme des « sports de base » relève de la tautologie. D'autres politiques éducatives (en d'autres lieux, en d'autres temps) ont pu (ou pourraient) faire du tennis, du tir, de l'escrime, du patinage à roulettes, du tir à l'arc ou du yoga, les APS constitutives de l'objet d'enseignement de l'EP. Le poids de l'histoire et de la tradition, les pressions économique et sociologique, les caractéristiques institutionnelles et politiques de l'école française ont dicté certains choix. L'école doit-elle enseigner le football plutôt que la valse à trois temps, l'athlétisme plutôt que le yoga ou la planche à voile ? Privilégiant les intérêts collectifs sur les besoins individuels, le semblable et le trivial par rapport à ce qui est rare et désintéressé, l'Ecole est organisée pour dispenser un enseignement de masse et la Revue EPS ne peut qu'enregistrer le poids de ces contraintes, même si occasionnellement, elle se fait l'écho d'initiatives d'autant plus déconcertantes qu'elles prennent en défaut nos schémas habituels de pensée.

(A suivre)

Pierre Arnaud

URER - EPS. Université - Lyon I

Bibliographie

- [1] Vigarello (G.). - Les vestiges de l'intime; in-Le Corps... Entre illusions et savoirs, Revue Esprit n° 2, février 1982, p. 89.
- [2] Guyotot (G.) et Jacquemond (C.). - Les sports athlétiques à l'école - Editions Robert, Lyon, 1983.
- [3] Halbwachs (F.), Vergnaud (G.). - Structure de la matière enseignée et développement conceptuel, in-Revue Française de Pédagogie, N° 45, oct.-déc. 1978, p. 33.